

Un système qui garantirait une égalité entre femmes et hommes ?!?

En calculant le montant de la pension de retraite sur l'ensemble carrière et non plus sur les 25 dernières années pour les salariés privé, ou sur les 6 derniers mois pour les fonctionnaires, de nombreuses femmes seront pénalisées car elles ont des carrières plus souvent hachées, précaires ou à temps partiel que les hommes !

POUR L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME



de la du



Le système de retraite actuel serait bientôt en déficit ?!?

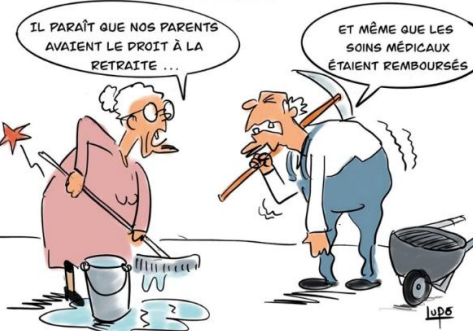
Oui, le déficit annoncé des retraites est de 8 milliards d'euros à l'horizon 2025, soit à peine 0,03% du PIB, alors que le coût du CICE en 2019 s'élève à 40 milliards d'euros, qu'il aurait dû créer 1,5 million d'emplois, alimentant ainsi les caisses de retraites, permettant ainsi un retour à l'équilibre ! Et que dire de la fortune de Bernard Arnaud, passé de 70 à 100 milliards d'euros en à peine 2 ans !

Le système de retraite à points serait universel ?!?

Et pourtant, déjà les policiers, les militaires, les pilotes de ligne et les sénateurs ont obtenu des dérogations pour le calcul de leur pension de retraite !!! Quant aux régimes dits « spéciaux » qu'il faudrait supprimer, ils concernent à peine 6 % des retraités (et ceux de la SNCF et de la RATP à peine 0,4 % de la population active). Et pourquoi aligner vers le bas plutôt que vers le haut ???



En 2080



Un système qui permettrait à toutes et tous d'y gagner ?!?

Avant, dans le privé, la pension de retraite était calculée à partir du salaire des 10 dernières années, maintenant à partir du salaire des 25 dernières années, après la réforme, sur le salaire de toute la carrière, soit pour le moment sur 43 ans (et à au moins 64 ans). Le calcul est vite fait quand on sait que le salaire des premières années de carrière est quasiment toujours plus bas que celui des dernières années !

Le système de retraite à points garantirait une pension minimale de 1 000 € ???

1 000 euros, c'est inférieur au seuil de pauvreté (qui était en 2017 de 1 041 € nets par mois en France). La « conquête sociale » promise reviendrait à instaurer une retraite minimale inférieure au taux de pauvreté actuel !!!

De plus, ces 1 000 euros ne sont promis qu'à celles et ceux qui auront fait une « carrière complète », concept qu'aucun membre du gouvernement n'est capable de définir dans un système par points et non plus par annuités !



INCITER LES FRANÇAIS À TRAVAILLER DE PLUS EN PLUS LONGTEMPS



Un système de retraite qui augmenterait les pensions de chacune et chacun ???

Dans les pays où ce système est appliqué, notamment en Suède, la pauvreté des retraités est accrue : en 2019, 16,1% des Suédois de 65 ans et plus sont menacés par la pauvreté, contre 9,5 % des seniors français. En effet, le montant des points cotisés pouvant évoluer en fonction des performances économiques du pays, il rend les pensions dépendantes des fluctuations économiques. C'est ainsi que les pensions des Suédois ont baissé en 2010, 2011 et 2014 en raison de la crise financière.

La CGT propose de renforcer la qualité des emplois, de garantir leur stabilité, d'améliorer le niveau des salaires et les conditions de travail :

C'est quand qu'on arrête?

- Mise en œuvre d'une politique volontariste d'égalité salariale entre les femmes et les hommes, améliorant la retraite des femmes, ce qui permettrait d'abonder à hauteur de plus de 6 milliards d'euros les ressources des différents régimes de retraite existants.

- Validation de 3 années d'études, en formation initiale ou continue dans le calcul de la retraite pour les jeunes qui, aujourd'hui, trouvent un emploi stable en moyenne à 27 ans. Doivent-ils partir en retraite à 70 ans ?



Le droit de travailler jusqu'à l'âge de la retraite. Moins d'un travailleur sur deux est en emploi à partir de 55 ans, alors que le nombre de chômeurs de plus de 50 ans a triplé depuis 10 ans.

Pourquoi reculer l'âge réel de la retraite à 64 ou 65 ans alors ?

La CGT propose de mettre en place une véritable sécurité sociale professionnelle favorisant le maintien et le retour au travail entre 55 et 60 ans

La CGT appelle l'ensemble des salariés à la poursuite de la grève et les manifestations et ceci jusqu'au retrait du projet !

**RASSEMBLEMENT SAMEDI 11/01 à 10 HEURES ZONE COMMERCIALE
CARREFOUR VENETTE**